



COMMUNIQUÉ
DE PRESSE

EVOLUTION DU TARIF DU GAZ NATUREL

Genève, le 4 octobre 2018

Les tarifs du gaz naturel ont été adaptés avec une légère hausse de +0,25 ct/kWh en date du 1er octobre de cette année. Après plusieurs baisses successives en 2015 et 2016, cette adaptation reflète principalement l'évolution croissante des coûts d'approvisionnements de SIG et des prestations dues aux collectivités publiques (PCP). Les tarifs du gaz naturel à Genève restent cependant légèrement inférieurs à la moyenne des cinq plus grandes villes suisses.

Dès le 1er octobre, les quelque 41'500 clients SIG utilisant le gaz naturel pour le chauffage, l'eau chaude sanitaire et la cuisson verront leur facture de gaz naturel augmenter d'environ 3%. Pour un appartement de 80 m², la facture de gaz augmentera entre 2.50 et 3 CHF/mois.

Cet ajustement fait suite d'une part, à l'évolution haussière des coûts d'approvisionnements. D'autre part, il reflète l'augmentation d'une des composantes du tarif du gaz naturel : les prestations dues aux collectivités publiques (PCP). Cette composante couvre le montant dû aux collectivités pour la mise à disposition de l'espace public et augmente de +0.05 ct/kWh en moyenne.

SIG veille à satisfaire ses clients tout en ajustant ses tarifs aux évolutions de ses coûts d'approvisionnement. Le gaz naturel est une énergie de transition compétitive et moins polluante que les autres énergies fossiles.

CONTACTS MÉDIAS

Anne-Claude Steiner Mellot, Relations publiques

anne-claude.steiner@sig-ge.ch

M 079 629 41 66